

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2015

PRESENTS : AYZAC Marylène, DELMARES Bernard, DELTEIL Danielle, GILET Georges, LUCKRAFT Peter, MARCOU Philippe, MAS Grégoire, RENAULT Denis, THOCAVEN Jean-Louis, ZARA Gwenaëlle

ETAIT PREVU A L'ORDRE DU JOUR :

- **DELIBERATIONS :**
- Reversement du FPIC à CAUVALDOR
- Désignation du coordonnateur pour l'enquête INSEE
- Modification des statuts FDEL
- COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11/05/2015 à PINSAC
- INFORMATIONS DIVERSES
- QUESTIONS DIVERSES

DELIBERATIONS :

- **REVERSEMENT MONTANT DU FPIC (Fonds de péréquation des ressources intercommunales et communales :**

Madame le Maire propose de se prononcer sur le transfert à la Communauté de Communes de l'ensemble des reversements du FPIC des communes au profit de CAUVALDOR.

Elle rappelle la volonté de déroger à la répartition et d'affecter la globalité de l'enveloppe à CAUVALDOR ce qui permet de la restituer aux communes sous forme de fonds de concours en soutien à leurs projets d'investissement.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré accepte la proposition à l'unanimité.

- **DESIGNATION DU COORDONNATEUR POUR L'ENQUETE INSEE :**

Afin de préparer et réaliser l'enquête de recensement, la commune doit désigner un coordonnateur pour cette enquête.

Madame le Maire propose de nommer Madame BENIL Christine, qui a déjà pratiqué les saisies informatiques que lui transmettait l'agent recenseur.

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

- **Modification des statuts de la FDEL :**

La FDEL envisage de s'impliquer pour :

- Faciliter le développement des véhicules électriques dans le Lot.
- Maitriser l'impact des bornes de recharges sur le réseau public de distribution.

- Contribuer à l'attractivité économique et touristique du territoire en permettant le transit de véhicules électriques provenant d'autres départements.
- Garantir un maillage homogène des bornes. Pour mener à bien ce projet d'implantation, il est nécessaire que la FDEL puisse compléter les compétences optionnelles qu'elle offre aux communes en intégrant dans ces statuts la compétence communale fixée à l'art.L.2224-37 du CGCT. Pour cela le comité syndical de la FDEL a approuvé une modification de ses statuts, qu'il convient de faire valider par les communes.
Madame le Maire propose de délibérer sur ces nouveaux statuts.
Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

COMPTE RENDU DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 11 MAI 2015 :
ONT ETE APPROUVES :

- La création d'un syndicat mixte portant le pôle d'équilibre territorial et rural (PETR).
- La prise en compétence de l'aménagement numérique.
- L'adhésion et la représentation au CAUE.
- Le retrait du Symictom a été sollicité au 31/12/2015.
- Les représentants au sein de divers organes.
- L'instauration de la redevance spéciale territoire ancienne Communauté de Communes du Pays de Padirac.
- Les subventions aux associations.
- La cession emprise foncière, sur la MSP.
- L'adhésion au groupement d'achat en énergie avec la FDEL ;
- Plusieurs décisions au niveau de la gestion du personnel et du développement économique.
- Le compte rendu sera inséré sur notre site.

INFORMATIONS DIVERSES :

- Madame le Maire présente le rapport annuel d'activités 2014 de la CCPSR.
- Elle présente aussi le rapport annuel 2014 sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ainsi que de l'assainissement non collectif concernant la CCPSR.
- Monsieur MAS informe de la réglementation des coupes de bois et de l'obligation de reconstitution après coupe rase.
- Le SMPVD organise 5 réunions publiques d'information afin de présenter le diagnostic réalisé du schéma de cohérence territoriale (SCOT) .
- L'APIE(Association Projets Insertion Emploi) vient d'obtenir le marché d'entretien des chemins de randonnées communautaires sur le pôle de Souillac-Rocamadour. Les chemins de la Ribeyrone et le chemin de Fenelon seront donc entretenus par cette association ce qui permettra à notre cantonnier de consacrer davantage à l'entretien de nos bords de routes.
- La commune de Sainte-Mondane a arrêté son projet de plan local d'urbanisme (PLU). Notre commune limitrophe de ce territoire peut demander à consulter le document d'urbanisme.

- Madame le Maire informe de la date des prochaines élections régionales qui auront lieu le dimanche 6 décembre 2015 pour le premier tour et le 13 décembre 2015 pour le 2^{ème} tour. Elle propose de modifier le lieu de vote. En effet, la salle polyvalente étant accessible aux handicapés, les élections pourraient se dérouler dans cette salle à l'avenir. L'ensemble du Conseil Municipal est favorable à cette décision.
- Une réunion avec les animateurs du périscolaire, les parents d'élèves a eu lieu le 2 juin à Masclat. Un rappel des animations effectuées en cours d'année a été fait. Madame le Maire a souhaité connaître si les parents et les enfants étaient satisfaits, ce qui semble le cas. Les animateurs ont manifesté le désir de reprendre les activités périscolaires effectuées cette année pour l'année prochaine.
- Au cours de cette réunion le problème du RPI a été soulevé :
 - Les parents d'élèves souhaiteraient un regroupement avec le RPI Anglars-Nozac –Millac-Rouffilhac en prévision de possibles suppressions de postes, sur l'un ou l'autre des RPI ; une réflexion commune entre les maires des deux regroupements aura lieu le 9/6/2015.

QUESTIONS DIVERSES :

Aucune question n'ayant été soulevée, l'ordre du jour étant épuisé, après avoir remercié l'assistance, Madame le Maire, clôture la séance.

Le Maire,



Monique BOUTINAUD